

ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE 2013

LECTURE

4^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TRANSITION ET QUALIFICATION

DOSSIER DE L'ENSEIGNANT

LIRE

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES | 5 |
| LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE | 6 |
| Conception de l'épreuve | 6 |
| Passation dans les établissements scolaires | 6 |
| Correction et encodage des résultats | 6 |
| Analyse des résultats | 6 |
| Résultats et commentaires | 6 |
| Pistes didactiques | 7 |
| Évaluation du dispositif..... | 7 |
| L'ÉPREUVE DE 2013..... | 8 |
| Contenu de l'épreuve | 8 |
| Questions et réponses de formats différents | 8 |
| Compétences évaluées | 8 |
| Calendrier de l'épreuve 2013 | 10 |
| CONSIGNES DE PASSATION | 11 |
| MODALITÉS DE CORRECTION | 12 |
| GUIDE DE CODAGE DES ITEMS | 14 |
| CONTACTS UTILES | 26 |

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

Le groupe de travail chargé d'élaborer l'épreuve est composé de :

Ariane BAYE, chercheuse au service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg ;
Françoise CHATELAIN, chargée de mission au Service général du Pilotage du Système éducatif ;
Bérengère COUSAERT, conseillère pédagogique ;
Valérie DE MESMAEKER, conseillère pédagogique ;
Jean-Pierre DARIMONT, conseiller pédagogique ;
Jean-François DELESTRAIT, inspecteur ;
Stéphane DELHAYE, enseignant ;
Florian DIEU, enseignant ;
Vincent GERARDY, inspecteur ;
Françoise GOFFIN, inspectrice ;
Françoise GOSSELIN, conseillère pédagogique ;
Laurence HUBERT, enseignante ;
Ariane LETURCQ, inspectrice ;
Patricia SCHILLINGS, chercheuse au service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg ;
Christine VANDERHAEGHE, conseillère pédagogique ;
Catherine VANDERSTADT, enseignante ;
Anne VERHAEREN, enseignante.

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Les évaluations externes non certificatives visent à informer chaque équipe éducative sur le niveau de ses élèves et permettent de diagnostiquer les difficultés rencontrées afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques. Elles portent successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et les sciences/histoire-géographie.

Quelques changements sont apparus au niveau de l'organisation des évaluations externes. Ces modifications font notamment suite à l'analyse des avis des enseignants sur les opérations des années précédentes recueillis sur la base des questionnaires bilans.

Dorénavant, les évaluations externes non certificatives seront organisées dans les classes de 3^e primaire (au lieu de 2^e primaire), 5^e primaire et dans une année d'études au sein des 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire. De plus, la passation des épreuves se déroulera durant le mois d'octobre plutôt qu'en novembre. Ce changement de date permettra de fournir des informations plus tôt aux écoles, et notamment le document de pistes didactiques. Enfin, les évaluations externes non certificatives de 2^e secondaire ont été supprimées en même temps que l'épreuve externe certificative CE1D devenait obligatoire.

Cette année, l'épreuve porte sur la lecture et la production d'écrit pour les élèves de 2^e et 5^e primaires, et uniquement sur la lecture pour les élèves de 4^e année secondaire. Elle est obligatoire pour les élèves fréquentant l'enseignement ordinaire.

Pour les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé, la participation à l'épreuve est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves à ces évaluations ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Après la passation, les membres de l'inspection ainsi que les conseillers pédagogiques, peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes.

L'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) peut proposer également des journées de formation visant notamment à construire et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur la page
www.enseignement.be/evaluationsexternes

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail choisit les compétences à évaluer dans la discipline concernée et rédige l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, clarté des consignes de passation et de correction, conditions de passation similaires dans toutes les écoles...).

Avant la passation, chaque épreuve a été prétestée afin d'en assurer la pertinence.

PASSATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties d'épreuves, les consignes à donner aux élèves,...

CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront soigneusement compilés dans la grille informatique disponible sur le site : www.enseignement.be/evaluationsexternes

ANALYSE DES RÉSULTATS

La grille informatique apporte des informations globales relatives à la classe. Elle permet notamment d'obtenir le score global et les différents sous-scores de l'épreuve ainsi que la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item et de repérer ainsi les items et les groupes d'items les mieux réussis par les élèves. Elle vous apportera aussi des informations plus spécifiques par élève : nombre d'abstentions, nombre d'erreurs, score total, sous-scores,...

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les Pouvoirs Organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats de l'échantillon représentatif de l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont publiés dans le document *Résultats et commentaires*. Ce document permet aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves mais également discerner leurs difficultés et leurs forces. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leurs fonctions. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

PISTES DIDACTIQUES

Sur la base des constats issus de l'analyse des résultats de l'échantillon représentatif, des activités pédagogiques sont proposées par le groupe de travail et publiées dans le document *Pistes didactiques*. Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Après chaque évaluation externe, les chefs d'établissements et les enseignants sont invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble. Les questionnaires d'évaluation seront disponibles après l'envoi des *Pistes didactiques*.

L'ÉPREUVE 2013

CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve vise à évaluer les compétences de lecture du texte informatif de l'ensemble des élèves des sections de transition et de qualification.

L'épreuve est conçue de la manière suivante :

- Une épreuve de 2 x 50 minutes, commune à l'ensemble des sections ;
- Un troisième volet de 50 minutes réservé aux seuls élèves de la section de transition.

Les documents à destination des élèves sont les suivants :

- pour la section de transition : le portefeuille de documents « 4^e année de l'enseignement secondaire Transition » ; 2 carnets de questions : « 4^e année de l'enseignement secondaire Transition et Qualification » et « 4^e année de l'enseignement secondaire Transition » ;
- pour la section de qualification : le portefeuille de documents « 4^e année de l'enseignement secondaire Qualification » ; 1 carnet de questions : « 4^e année de l'enseignement secondaire Transition et Qualification ».

Les pages suivantes présentent les épreuves. Les consignes de correction sont reprises dans le présent document au chapitre « Modalités de correction » (page 12).

QUESTIONS ET RÉPONSES DE FORMATS DIFFÉRENTS

Le groupe de travail a conçu l'épreuve en étant attentif aux formats des réponses à apporter aux questions proposées.

Les formats de questions envisagés sont les suivants :

- question à choix multiples ou apparentée ;
- question ouverte à réponse brève ;
- question ouverte à réponse élaborée.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les questions de l'épreuve se rapportent à des compétences répertoriées dans le référentiel *Compétences terminales et savoirs requis en français*.

Elles concernent la lecture du texte informatif et le décodage des images.

Les évaluations précédentes balayaient différents types de textes ; afin de permettre une approche plus approfondie, il a été décidé, cette année, de consacrer la totalité des questionnaires à un seul type de texte et, singulièrement, au texte informatif.

Le choix du texte informatif repose sur un constat : s'il existe de nombreux outils dédiés au texte narratif et au texte argumentatif, en revanche, la littérature est moins abondante en ce qui concerne l'enseignement du texte informatif. L'évaluation de cette année et les pistes pédagogiques qui seront proposées aux enseignants à l'issue de celle-ci devraient leur donner l'occasion d'explorer plus en profondeur ce type de production.

1. Épreuve commune à l'ensemble des sections

Les documents de la première partie sont centrés sur la musique et en particulier sur les supports d'écoute actuels. Leur questionnement devrait permettre de mesurer la capacité des élèves à construire

du sens mais également à naviguer dans un portefeuille de lecture et à y localiser correctement une information (items 2, 4, 8, 17, 25, 27).

Le questionnement de la deuxième partie met davantage l'accent sur la construction du sens et, en particulier, sur l'inférence. Il porte sur diverses problématiques liées au développement des technologies de l'information et de la communication.

| COMPÉTENCES ÉVALUÉES DANS L'ÉPREUVE COMMUNE | | |
|--|-----------------------------|--|
| | Items de la partie 1 | Items de la partie 2 |
| Construire du sens | | |
| a) Le sens littéral | | |
| Donner du sens aux phrases successives pour conférer une cohérence au texte | 1, 3, 19, 20, 21 22, 23 | 30, 31, 32, 33, 34, 36, 41, 42, 46, 47, 51, 53, 55, 58 |
| Hiérarchiser les informations | | |
| b) Le sens inférentiel | | |
| Prendre conscience que le sens littéral ne suffit pas | | |
| Identifier les endroits du texte qui requièrent une inférence, une interprétation : ambiguïté, liens logiques non explicites | 24, 26 | 29, 35, 37, 39, 43, 44, 45, 50, 52, 54 |
| Interpréter le texte en recourant à des informations internes au texte (titres, arguments, ...) | 5, 6, 7 | |
| Exercer son esprit critique | | |
| Distinguer l'essentiel de l'accessoire, distinguer le fait de l'opinion | | 28, 57 |
| Identifier l'énonciateur du texte et le point de vue (naïf, critique, ironique...) qu'il adopte, ainsi que le destinataire | 11 | 38, 56 |
| Acquérir des connaissances | | |
| | 9, 12, 13, 14, 15, 16 | 40, 48, 49, 60 |
| Décoder les images | | |
| | 10, 18 | 59 |

2. Épreuve complémentaire pour les élèves de la section de transition

Les documents de la troisième partie se penchent sur l'influence qu'aurait la musique sur le comportement.

Les compétences évaluées sont les mêmes que celles de la deuxième partie mais portent cette fois sur des textes d'une ampleur plus importante, ce qui suppose une maîtrise plus grande de la hiérarchisation des informations.

| COMPÉTENCES ÉVALUÉES DANS L'ÉPREUVE COMPLÉMENTAIRE POUR LA SECTION DE TRANSITION | |
|--|--------------------------------|
| | Items de la partie 3 |
| Construire du sens | |
| a) Le sens littéral | |
| Donner du sens aux phrases successives pour conférer une cohérence au texte | 61, 62, 64, 66, 67, 70, 72, 77 |
| Hiérarchiser les informations | |
| b) Le sens inférentiel | |
| Prendre conscience que le sens littéral ne suffit pas | |
| Identifier les endroits du texte qui requièrent une inférence, une interprétation : ambiguïté, liens logiques non explicites | 71, 73, 74, 76, 78, 80 |
| Interpréter le texte en recourant à des informations internes au texte (titres, arguments, ...) | |
| Exercer son esprit critique | |
| Distinguer l'essentiel de l'accessoire, distinguer le fait de l'opinion | 69 |
| Identifier l'énonciateur du texte et le point de vue (naïf, critique, ironique...) qu'il adopte, ainsi que le destinataire | 63, 64, 65 |
| Acquérir des connaissances | |
| | 68, 75 |
| Décoder les images | |
| | 79, 80, 81 |

CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE 2013

Cette année l'épreuve externe non certificative se déroulera entre **le 7 et le 11 octobre 2013**.

CONSIGNES DE PASSATION

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est impératif que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Nous conseillons à toutes les personnes chargées de la passation de lire préalablement l'intégralité de l'épreuve.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est peut-être pas familière ; il semble opportun de les informer et de les rassurer quant à cette passation.

Quelques jours avant le début de l'évaluation, décrivez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (environ 50 000 enfants) participent à ce test durant la même semaine ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire, mais il est toutefois important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible car elle a pour objectif de cerner les difficultés rencontrées par les élèves afin de chercher différents moyens d'y remédier.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation. Le carnet et le portefeuille de documents de chaque élève seront repris en fin de séance et redistribués lors de la suivante pour poursuivre l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet : nom, prénom, école, classe et numéro d'ordre. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.

Avant chaque séance, l'enseignant repère, avec les élèves, les pages relatives à la partie considérée. Lors de cette découverte, il est utile de leur expliquer que les séries de cases carrées à droite des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent donc pas s'en préoccuper.

Le carnet a été conçu de façon à ce que chaque élève puisse travailler seul. Les élèves n'ont donc, en principe, pas besoin d'explications supplémentaires.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 4^E ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- Chacune des trois parties de l'épreuve est conçue pour être réalisée en 50 minutes de cours.
- Pour éviter les effets de la fatigue, il est préférable, dans la mesure du possible, que deux périodes ne soient pas consécutives. À l'issue de chaque période, les documents seront repris pour être distribués à nouveau à la période suivante.
- Il est important d'encourager les élèves à répondre à toutes les questions de l'évaluation.
- L'utilisation du dictionnaire est autorisée.

MODALITÉS DE CORRECTION

Les corrections seront effectuées collectivement par tous les professeurs concernés par ces évaluations, sous la responsabilité du chef d'établissement. Elles devront être clôturées pour le **vendredi 18 octobre 2013 au plus tard**.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage que vous trouverez dans les pages suivantes.

Les guides de correction sont présentés sous forme de tableaux dans les pages qui suivent. Ils fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève un code pour chaque item dans les cases numérotées.

ENCODAGE DES RÉSULTATS

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage à l'adresse :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

UNE GRILLE PAR CLASSE

La grille est conçue pour calculer automatiquement certains résultats. Les élèves y sont répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur a été attribué au moment de la passation.

ÉCHANTILLON DESTINÉ À L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Les écoles dont des classes ont été sélectionnées pour composer l'échantillon en seront informées après la passation. Seuls les résultats de ces classes devront être renvoyés au Service général du Pilotage du système éducatif. Afin d'affiner l'analyse des résultats, les enseignants et les élèves de ces classes recevront un questionnaire de contexte qu'ils complèteront.

Il est primordial de veiller à ce que chaque élève conserve le même numéro d'ordre pour toutes les parties de l'épreuve et pour le questionnaire de contexte.

Quelques situations particulières :

- un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « a » dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence ;
- un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre ;
- un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « 0 » ;
- **en cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.**

GUIDE DE CODAGE DES ITEMS

Les réponses attendues à chacun des 81 items composant l'épreuve de compréhension à la lecture sont décrites dans le tableau ci-dessous. La règle générale est la suivante :

| | |
|----------------------------------|--------|
| Réponse correcte et complète | Code 1 |
| Réponse incorrecte ou incomplète | Code 0 |
| Absence de réponse | Code 9 |
| Absence de l'élève | Code a |

PARTIE 1

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|---------------------------|--|------|
| 1 | 1 | <p>Référence</p> <ul style="list-style-type: none"> à l'absence de stockage sur le disque dur (sans téléchargement) « le streaming est la diffusion en ligne de musique, vidéos, jeux pour lesquels le téléchargement n'est plus nécessaire » [Doc. 2], « Le streaming est l'accès via Internet en flux continu à de la musique ou des vidéos » [Doc. 3]. <p>ET/OU</p> <ul style="list-style-type: none"> à l'absence de place prise sur la mémoire du disque dur. « Le streaming est la reproduction instantanée de musique et de vidéos sans qu'il soit besoin de les conserver sur le disque dur de l'ordinateur » [Doc. 2]. <p><i>Exemples : C'est regarder des films ou de la musique sans les télécharger / Diffusion en continu / Un site internet qui nous sert à nous procurer des vidéos sans les stocker quelque part.</i></p> | 1 |
| | | <p>Les réponses qui se basent uniquement sur les notions de gratuité et de légalité.</p> <p>Exemple : Ce sont des films ou de la musique que l'on peut obtenir via internet.</p> | 0 |
| 2 | Document 2 ET/OU 3 | | 1 |
| | Autre document | | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|----------------|--|--|
| 2 | 3 | Trois éléments parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • pas de <u>conservation</u> de la musique sur le disque dur de son ordinateur. [Doc. 2] / abandon du réflexe de propriété par le consommateur [Doc. 2] ; • <u>offre</u> du catalogue des sites de streaming (illimitée [Doc. 2]/ variée [Doc. 3]/ adaptée aux envies du consommateur [Doc. 3]) ; • <u>rapidité</u> d'accès aux sites de streaming [Doc. 2] • <u>gratuité</u> de certains services [Doc. 3] ; • <u>accès en ligne</u> [Doc. 2,3] / accès mobile [Doc. 2 & 4] ; • <u>supports différents</u> [Doc. 3] ; • <u>qualité musicale</u> acceptable, voire très bonne [Doc. 3] ; • <u>sécurité garantie</u> : pas de risque de vol, pas besoin de se protéger [Doc. 2]. <p>Exemples : <i>Pas de stockage / Facile d'accès / Possibilité d'accès sur smartphone / Rapide / Gratuit.</i></p> | 1 |
| | | Autre réponse ou moins de trois éléments | 0 |
| | | 4 | Trois références aux documents utilisés pour répondre |
| | | Autre réponse ou moins de trois références | 0 |
| 3 | 5 | Deezer (C) associé à 1 | 1 |
| | | Autre association | 0 |
| | 6 | Spotify (B) associé à 2 | 1 |
| | | Autre association | 0 |
| | 7 | Qobuz (D) associé à 3 | 1 |
| | | Autre association | 0 |
| 8 | Document 3 | 1 | |
| | Autre document | 0 | |
| 4 | 9 | Deux avantages repris parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Deezer</u> : catalogue le plus fourni (nombre de titres), plateforme simple, riche et efficace, sélection proposée et plus grand nombre d'abonnés ; • <u>Spotify</u> : accès gratuit illimité 6 mois, puis 10 h/mois, un son de qualité dans la version Premium, côté communautaire développé : Facebook ; • <u>Sony</u> : utilisable sur PS3, utilisable sur PC, smartphone, tablettes ; • <u>Qobuz</u> : qualité musicale. | 1 |
| | | Autre réponse ou moins de deux avantages | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|------|--|------|
| 5 | 10 | Chacun se dit que ce n'est pas grave de télécharger un seul film/jeu/album. Exemples : <i>Un petit téléchargement ne pourra pas avoir de conséquences / Télécharger de temps en temps ne cause pas de soucis.</i> | 1 |
| | | Une réponse trop généraliste Exemple : <i>Le téléchargement n'a pas de conséquences graves.</i> | 0 |
| 6 | 11 | Un des éléments suivants : • pour faire réfléchir le lecteur qui envisage de télécharger ou a déjà téléchargé un film / jeu / album ; OU • pour dénoncer l'illégalité de la pratique courante de téléchargement (par ironie qui consiste à montrer le contraire de ce que l'on dit). Exemples : <i>Sensibiliser ceux qui téléchargent illégalement / Pour montrer que télécharger même un seul objet, c'est déjà trop.</i> | 1 |
| | | Autre réponse Exemples : <i>Pour dire que tout le monde fait des téléchargements illégaux / Pour mettre en garde contre des virus.</i> | 0 |
| 7 | 12 | 10 millions | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 13 | Dématérialisé/Téléchargé Exemples : <i>En ligne / Internet / téléchargé / virtuel</i> | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 14 | Augmentation des ventes (16 %) | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 15 | 125 millions d'euros | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 16 | 145 millions d'euros | 1 |
| | | Autre réponse Exemple : <i>86 % des ventes</i> | 0 |
| | 17 | Document 1 | 1 |
| | | Autre document | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|----------------|---|------|
| 8 | 18 | Les ventes de vinyles augmentent aux USA depuis 2008 (ou après avoir connu une baisse). | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | Exemple : <i>Augmentation des ventes de vinyles.</i> | |
| 9 | 19 | Faux car la vente de produits physiques a rapporté 125 millions d'euros à l'industrie en 2011 ou 86% du revenu total des ventes. | 1 |
| | | Exemple : <i>Cela se vend bien. Les Belges ont acheté près de 20 millions de supports.</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 20 | Vrai | 1 |
| | | Faux | 0 |
| | 21 | Vrai | 1 |
| | | Faux | 0 |
| | 22 | Faux car le document 1 ne concerne que les chiffres du marché belge de la musique en 2011. | 1 |
| | | Vrai | 0 |
| | 23 | Vrai | 1 |
| Faux | | 0 | |
| 10 | 24 | Référence à un des deux éléments suivants ou aux deux : <ul style="list-style-type: none"> • de plus en plus, les consommateurs ont tendance à préférer la location à l'achat ; • posséder des biens matériels aujourd'hui est plutôt considéré comme lourd à porter : il faut les stocker, les entretenir et les protéger contre le vol. | 1 |
| | | Exemples : <i>À quoi bon posséder quand on peut tout avoir en quelques clics et de manière illimitée ? / Quand on possède quelque chose, il peut être facilement perdu ou volé.</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| 25 | Document 2 | 1 | |
| | Autre document | 0 | |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|------|--|------|
| 11 | 26 | Un des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • l'achat de vinyles connaît un nouvel essor [Doc. 5] ; • certains accordent toujours une grande importance à l'univers transmis au travers des pochettes et livrets [Doc. 1] ; • en 2011, 20 millions de supports musicaux ont été achetés. [Doc. 1]. <p>Exemples : <i>Les mélomanes continuent de favoriser le format CD pour les albums / Certains vinyles sont vieux donc rares.</i></p> | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 27 | Document 1 ou 5 | 1 |
| | | Autre document | 0 |

PARTIE 2

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|------|---|------|
| 12 | 28 | Un des trois éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • référence à l'enquête menée par la Commission / au commissaire européen ; • article basé sur des constats plutôt que sur des points de vue ; • présence de données statistiques. <p>Exemples : <i>Vient de la Commission Européenne / On peut vérifier sur le site de la C.E.</i></p> | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | Exemples : <i>Le drapeau / C'est un document officiel / La source est mentionnée.</i> | |
| 13 | 29 | Les trois propositions suivantes sont cochées : <ul style="list-style-type: none"> • s'assurer des limites de la gratuité ; • vérifier s'il est possible de se retourner contre le vendeur ; • chercher à vérifier l'identité du vendeur. | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 14 | 30 | A associé à l'intertitre 5 | 1 |
| | | Autre association | 0 |
| | 31 | B associé à l'intertitre 2 | 1 |
| | | Autre association | 0 |
| | 32 | C associé à l'intertitre 4 | 1 |
| | | Autre association | 0 |
| | 33 | D associé à l'intertitre 1 | 1 |
| | | Autre association | 0 |
| | 34 | E associé à l'intertitre 6 | 1 |
| | | Autre association | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|---------------|--|---|
| 15 | 35 | Le texte permet de l'affirmer. | 1 |
| | | Le texte ne permet pas de l'affirmer. | 0 |
| | 35 | Le texte permet de l'affirmer. | 1 |
| | | Le texte ne permet pas de l'affirmer. | 0 |
| | 37 | Le texte permet de l'affirmer. | 1 |
| | | Le texte ne permet pas de l'affirmer. | 0 |
| 16 | 38 | Un des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • protection, sensibilisation, information des consommateurs, surtout des jeunes ; • prévention. <p>Exemples : <i>Lutter contre les clauses abusives / Pour que les gens ne se fassent pas arnaquer / Protéger les consommateurs / La législation pour protéger les mineurs</i></p> | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 39 | Trop de sites ne respectent pas la législation européenne en matière de vente de produits en ligne. <p>Exemples : <i>75 % des sites ne respectent pas la législation de l'UE / Beaucoup de sites sont en infraction, ne sont pas en règle,... / Beaucoup de sites destinés aux enfants ne sont pas en règle...</i></p> | 1 |
| | Autre réponse | 0 | |
| 18 | 40 | Intervention d'un argument du texte ou un argument personnel cohérent avec le texte. <p>Exemples : <i>Cela nous empêchera d'être arnaqués / Beaucoup de gens se font arnaquer / Beaucoup de sites ne sont pas honnêtes avec les consommateurs.</i></p> | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | | Exemples : <i>Cela permet de savoir quels sont les sites fiables. / Cela permet d'aller en justice.</i> |
| 19 | 41 | Premier son du futur | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 42 | Crypton Futur Media | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 43 | De la faire danser ou de l'animer | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|---------------|--|--|------|
| 19 (suite) | 44 | Elle est virtuelle ou elle n'est pas réelle. Exemples : <i>C'est une cyber adolescente / C'est une image / Elle est imaginaire / fausse / Elle n'existe pas / Une société a inventé sa voix avec un logiciel / C'est une création.</i> | 1 |
| | | Autre réponse Exemples : <i>Elle est en 3D / Son image est du marketing.</i> | 0 |
| | 45 | Son répertoire est conçu par des fans. Exemple : <i>Les fans peuvent créer des chansons.</i> | 1 |
| | | Autre réponse Exemple : <i>Son répertoire est immense.</i> | 0 |
| | 46 | Les trois éléments suivants : • tenues ; • chorégraphies ; • chansons. | 1 |
| | | Autre réponse ou réponse incomplète | 0 |
| 20 | 47 | Un mur holographique/ une projection 3D/ Sega Exemples : <i>La technologie / Une armée d'ingénieurs de haut vol</i> | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | 48 | Un argument du texte ou un argument personnel cohérent avec le texte Exemples : <i>Les fans ne pourront jamais lui parler. / On ne peut pas admirer quelqu'un qu'on a créé, qui est virtuel. / Je ne paierai pas pour quelqu'un qui n'existe pas. / Il y a un risque d'être envahi par la technologie.</i> | 1 |
| | Autre réponse Exemples : <i>C'est un prétexte pour faire de l'argent / C'est se faire de l'argent facilement / C'est un moyen d'attirer les jeunes.</i> | 0 | |
| 21 | 49 | Un des éléments suivants : • Crypton a donné le droit d'utiliser librement l'image de Miku Hatsune ; • Les fans ont posté des milliers de chansons réalisées avec le logiciel vocaloïd. Exemples : <i>Les fans se sont mis à proposer des tenues, des animations, des chansons / Licence « Creative commons ».</i> | 1 |
| | | Autre réponse Exemples : <i>Tout le monde peut participer. / Grâce à la participation de Sega et de Yamaha.</i> | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|------|---|------|
| 22 | 50 | Vrai | 1 |
| | | Faux | 0 |
| | 51 | Faux | 1 |
| | | Vrai | 0 |
| | 52 | Faux | 1 |
| | | Vrai | 0 |
| 53 | Faux | 1 | |
| | Vrai | 0 | |
| 23 | 54 | Mes étudiants disent : « Qu'est-ce qu'on fout là ... » | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 24 | 55 | Les révolutions de l'écriture et de l'imprimerie | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 25 | 56 | Une des plus grandes révolutions de ces dernières années, c'est la victoire des femmes. Elles sont plus professionnelles, plus attentives. | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | Exemples : <i>Petite Poucette a un nom féminin, je l'ai fait exprès / Les femmes ont un rôle à jouer</i> | |
| 26 | 57 | Les anciens sortent d'un monde beaucoup plus atroce. | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 27 | 58 | Les trois choix suivants : <ul style="list-style-type: none"> • le savoir est disponible à la maison ; • on peut rester en permanence en contact avec les autres ; • toutes les institutions sont menacées par la technologie. | 1 |
| | | Autre réponse ou réponse incomplète | 0 |
| 28 | 59 | • formulation d'un thème général commun aux trois textes ; OU • énumération de trois éléments contenus dans chaque document en lien avec l'image. | 1 |
| | | Exemples : <i>Tenir le monde dans ses mains : les jeux en ligne, la musique, les réseaux sociaux / L'image montre qu'on peut acheter des jeux(6), faire vivre une cyberstar (7) et être en contact avec ses amis en permanence (8)</i> | |
| | | Autre réponse ou réponse incomplète | 0 |
| 29 | 60 | Un des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • nées toutes les deux dans le monde numérique ; • ne vit que dans le monde numérique ; • environnement technologique ; • évolution ; OU tout argument personnel cohérent avec le texte. | 1 |
| | | Élément non cohérent | 0 |
| | | Exemple : <i>Elle a 16 ans</i> | |

PARTIE 3
(section de transition uniquement)

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|---|---|------|
| 30 | 61 | Proposition 3 | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 31 | 62 | Plattel ... est coordinateur de festivals | 1 |
| | | Exemple : <i>Coordinateur de la FMIV</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| 63 | D. Léon...est favorable à l'idée de limiter la musique des concerts à 100 dB. | | 1 |
| | | Exemples : <i>La proposition pour lui est exagérée / Diminuer le débit sonore des concerts / Il veut diminuer le volume de la musique / Car ça ne sert à rien de mettre des limites s'il n'y a pas de contrôles</i> | |
| | | Réponse qui ne mentionnerait pas la prise de position de Plattel. | 0 |
| 64 | Daniel Léon ... se base sur des arguments médicaux, sur des arguments basés sur la santé, l'audition. | | 1 |
| | | Exemples : <i>La surdit  / Scientifique</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| 65 | Les obstacles touchent aux difficult s d'application des lois,   leur cout important. | | 1 |
| | | Exemples : <i>L gislation valable pour toute la Belgique / Une batterie fait d j  100 dB / L'envie des spectateurs / D localisation des concerts / Loi non respect e</i> | |
| | | Autre r ponse | 0 |
| 32 | 66 | Avec l'ou ie il n'y a pas de sensations d'exc s, lorsque nous sommes soumis   un son trop fort, le cerveau compense. | 1 |
| | | Exemples : <i>Les cons quences ne sont pas imm diates / Contrairement aux autres sens, l'audition prend plusieurs ann es avant d'avoir les premiers sympt mes / Les effets sont non imm diats / [...] ils peuvent se manifester 10   15 ans apr s</i> | |
| | | Autre r ponse | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|------|--|------|
| 33 | 67 | Les effets sont irréversibles/ [...] la capacité d'audition est irrécupérable. <i>Exemple : Un audioprothésiste m'a expliqué qu'il devait parfois équiper des jeunes de 25 ans, qui étaient arrivés au terme du processus.</i> | 1 |
| | | Autre réponse <i>Exemples : Lors de sensation de l'excès, le cerveau compense et encaisse un son trop fort. / Les moyens techniques (les performances) ont augmenté.</i> | 0 |
| 34 | 68 | <ul style="list-style-type: none"> • Exemples d'arguments avancés en regard d'une réponse négative : <i>Non car ça ne servirait à rien car il n'y aura pas de contrôle, et en plus les gens iraient voir des concerts ailleurs.</i> <i>Non, il faut que les spectateurs viennent pour vivre la musique et non pas pour voir des musiciens.</i> • Exemples d'arguments avancés en regard d'une réponse positive : <i>Ce serait souhaitable même si l'on se sent moins bien dans l'ambiance du concert, il vaut mieux ça qu'avoir des problèmes d'audition 10 ou 15 ans après.</i> <i>Oui, car cela peut nous occasionner des dégâts auditifs qui sont irréversibles et cela même très jeune.</i> • Exemples d'arguments avancés en regard d'une réponse positive et négative : <i>Oui, mais pas de trop, si on diminue trop ce sera la faillite des clubs. Si on ne diminue pas assez ce sera des lésions et des problèmes auditifs plus tard.</i> <i>Oui, car les jeunes ou autres festivaliers sont inconscients et peuvent perdre leur audition. Et non, parce que certaines musiques ne sont pas amusantes avec un volume bas. Pour vivre la musique il faut qu'il y ait un volume élevé.</i> | 1 |
| | | Arguments non pertinents | 0 |
| 35 | 69 | L'emploi du conditionnel | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 36 | 70 | <p>Deux éléments parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La musique accroît la mémoire ; • La musique multiplie par 3 la vitesse de mémorisation ; • La musique réduit le stress. <p><i>Exemples : Une plus grande capacité cognitive / Quand des personnes sont en présence de musique, la capacité de mémoire augmente / Influence l'apprentissage des langues étrangères / Facilité à apprendre une langue / Elle calme les nerfs ce qui aide la mémoire à mieux retenir</i></p> | 1 |
| | | Autre réponse ou réponse incomplète <i>Exemples : Elle crée de l'émotion collective / La communication sociale / Vitesse de mémorisation</i> | 0 |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|------|--|------|
| 37 | 71 | Des sprinteurs | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 38 | 72 | La faculté de la musique d'influencer notre niveau de stress. | 1 |
| | | <i>Exemple : L'étude de Khalifa montre qu'un tempo régulier est apaisant et provoque une diminution de la concentration sanguine en hormone de stress (le cortisol)</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | <i>Exemples : D'après une étude, on a constaté, que les élèves travaillent mieux en musique / La possibilité d'utiliser la musique dans le marketing sensoriel</i> | |
| 39 | 73 | L'un des deux éléments : | 1 |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • La musique rapide augmente le nombre de consommateurs. | |
| | | <i>Exemples : Rapide, comme ça, ils auront plus de clients. Rapide, comme ça, cela permettrait aux gens de manger plus vite, donc de partir plus vite. Rapide, si le tempo est lent, les gens resteraient trop longtemps et vu qu'il n'y a que peu de tables, les gens partiront plus vite avec un tempo rapide.</i> | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • La musique lente augmente le temps de consommation. | |
| | | <i>Exemples : Un tempo lent car les consommateurs auront tendance à manger plus lentement, donc rester plus longtemps et donc augmenter l'addition. Il faudrait diffuser de la musique au tempo lent car cela incite le client à rester plus longtemps et donc l'addition sera plus élevée.</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | <i>Exemples : Le tempo rapide car il stresse les personnes et les personnes qui sont dans un petit snack sont plutôt des habituées et non des gens qui vont dans un McDonald /Le tempo des morceaux de musique que nous apprécions, est en accord avec le rythme de notre propre respiration.</i> | |
| 40 | 74 | Un des deux éléments ci-dessous : | 1 |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • la musique classique réduit les incivilités ; • la musique provoque une diminution de l'hormone du stress (cortisol) ; • La musique rend plus zen ; • La musique a une fonction humanisante. | |
| | | <i>Exemples : Dans la cantine, quand on met de la musique classique, c'est plus calme et ils sont plus civilisés / Dans une cantine en Angleterre ils ont montré que la musique classique adoucissait les incivilités à table / La musique adoucit les mœurs, car en présence de musique (calme) le stress diminue</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | <i>Exemple : Le tempo des morceaux de musique que nous apprécions, est en accord avec le rythme de notre propre respiration</i> | |

| Question | Item | Réponse de l'élève | Code |
|----------|------|--|------|
| 41 | 75 | <ul style="list-style-type: none"> • Si les pratiques de marketing sensoriel sont jugées acceptables, exemples d'arguments avancés : <i>Même si les commerçants « se moquent » un peu des clients, ils ne les droquent quand même pas, c'est juste le marketing. Car il n'y a rien d'illégal, à partir du moment où le volume est respectable. Car c'est encore le client qui choisit de prendre beaucoup ou peu, ou de manger vite ou lentement. Car nous sommes formés comme cela, mais si nous faisons attention, on peut ne pas se faire avoir, c'est une technique comme une autre.</i> • Si les pratiques de marketing sensoriel sont jugées inacceptables, exemples d'arguments avancés : <i>Car c'est comme si on les contrôlait et qu'ils ne réagissent pas de leur plein gré. Car on ne peut nous influencer inconsciemment à consommer.</i> | 1 |
| | | Argumentation incohérente | 0 |
| | | Exemple : <i>Car les marchandises doivent être vendues ou alors la solution est que tout doit diminuer (les quantités).</i> | |
| 42 | 76 | Faire perdre le jugement | 1 |
| | | Autre réponse | 0 |
| 43 | 77 | Dans le premier article du dossier du mois, la presse anglaise, montre que « La musique d'attente au téléphone, augmenterait le stress de 60 % des personnes qui s'impatientent déjà après 6 minutes. » | 1 |
| | | Exemple : <i>La musique d'attente au téléphone.</i> | |
| | | Autre réponse | 0 |
| | | Exemples : <i>Cela énerve les gens car le rythme est trop régulier / La musique classique n'est pas toujours apaisante, car parfois elle provoque la diminution du niveau sonore des conversations / Au restaurant elle incite à manger plus et plus cher</i> | |
| 44 | 78 | Faux | 1 |
| | | Vrai | 0 |
| | 79 | Vrai | 1 |
| | | Faux | 0 |
| | 80 | Vrai | 1 |
| | | Faux | 0 |
| | 81 | Faux | 1 |
| | | Vrai | 0 |

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter

POUR UN PROBLÈME D'ORDRE GÉNÉRAL

- **Charlotte Alexandre**
Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 82 47
charlotte.alexandre@cfwb.be

POUR UN PROBLÈME RELATIF À L'ÉPREUVE

- **Patricia Schillings**
Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg
04/366 20 70
patricia.schillings@ulg.ac.be

S4

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Impression : Desmet-Laire - contact@desmetlaire.be
Graphisme : MO - olivier.vandevelle@cfwb.be
Septembre 2013

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@mediateurcf.be

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française »
visée à l'article 2 de la Constitution